

La CAPH a sa maison de l'emploi Appelez-la PHE

Dans le cadre du dispositif "maisons de l'emploi", la CAPH s'est dotée de sa propre structure : PHE (Porte du Hainaut Emploi). L'objectif : optimiser l'aide apportée aux demandeurs d'emploi et aux salariés des entreprises. « *Les élus communautaires, explique sa directrice Karine Van-Cleemput, ont voulu élargir leur action pour l'emploi, en s'adressant à l'ensemble de la population active du territoire* ». Une démarche importante à l'heure où l'aggravation du chômage, partout en France, et la récession de l'économie, plombent la situation de tous les bassins d'activité : pour preuve, 9 653 demandeurs d'emploi recensés dans l'agglomération en février 2009.

Adapter la demande à l'offre

Le projet de Porte du Hainaut Emploi c'est d'associer l'ensemble des acteurs économiques à ses démarches pour, à 80 %, finaliser des sorties vers l'emploi. « *L'idée c'est de connaître encore mieux les besoins des entreprises, avant et afin d'orienter les demandeurs d'emploi vers tel ou tel secteur* » souligne Karine Van-Cleemput. Pour cela, les moyens d'action sont multiples et variés : l'espace information-formation, la création de l'Observatoire territorial de l'emploi, les dispositifs pour développer les compétences des demandeurs



d'emploi ou des salariés dont le poste est menacé. Un exemple concret : le cofinancement du deuxième Salon de l'emploi prévu à Denain du 12 au 14 mai. PHE travaillera d'ailleurs en collaboration avec diverses structures comme la Maison de l'emploi de Valenciennes.

Actuellement les secteurs des services à la personne ou du ferroviaire embauchent. Porte du Hainaut Emploi s'attache par conséquent à favoriser, faciliter - y compris par le recours à des formations - l'adaptation à ces métiers, des femmes, hommes et jeunes de nos 39 communes, qui cherchent du travail. Cette maison de l'emploi est donc un outil bienvenu qui, sans se substituer au PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), tourné vers les chômeurs de longue durée, les jeunes peu ou pas qualifiés, les allocataires de minima sociaux ... apporte une dynamique supplémentaire à l'action de la CAPH pour l'emploi. ■

NOUVELLE SAISON AUX THERMES



Après une année 2008 satisfaisante marquée par une fréquentation stable (6 272 personnes reçues) et une fidélisation grandissante, l'établissement thermal amandinois a rouvert ses portes, le lundi 2 mars. Et au vu du nombre de curistes présents devant le guichet ce jour-là, la saison 2009 s'annonce encore meilleure que la précédente. " On a enregistré une augmentation de 3% en termes de réservations " note Claudine Gaudy. A ce rythme-là, les Thermes devraient dépasser toutes les espérances de la directrice qui s'était fixé un objectif : accueillir 6 350 personnes cette année. Bilan le 28 novembre prochain, date de la fermeture annuelle.

L' ARMÉE DE L'AIR RECRUTE des jeunes de 17 à 29 ans et propose une formation et un métier à des jeunes volontaires, dynamiques et sérieux du niveau de la troisième à BAC + 5, +6 ... Permanences uniquement sur rendez-vous auprès du CIRFA AIR : Tél : 03.20.55.25.41

Appel à projets i-trans

L'AMI des petites entreprises

I-trans, le pôle de compétitivité du ferroviaire et des transports terrestres du Nord - Pas de Calais, lance la seconde édition de l'AMI (Appel à Manifestation d'intérêts d'Innovation). Un grand concours qui s'adresse aux PME-PMI ou aux créateurs de la région, de tout secteur d'activité, qui ont des projets innovants dans le domaine des transports terrestres : ferroviaire, automobile, transport de marchandises ou systèmes d'information aux voyageurs. Que les entreprises soient déjà existantes ou encore à l'état d'intention, qu'elles en soient au stade de l'idée ou qu'elles disposent de données plus construites, l'AMI est fait pour elles. Le principe est simple : présenter son idée en quelques

lignes sur le site www.itrans.org avant le 4 mai prochain. Un comité de pilotage, qui se réunira fin mai, validera ou non les dossiers. Les candidats sélectionnés seront ensuite accompagnés par i-trans et ses partenaires dans la définition de leur projet, la recherche de partenaires, de financements ou encore d'outils de veille stratégique ou technologique. L'objectif ? Aider les entreprises de la région à innover et à être toujours plus compétitives. On sait en effet que 75% des PME qui innoveront sont toujours en activité cinq ans après leur création, alors que le taux de survie moyen des PME à cinq ans n'est que de 50%. Un argument qui donne à réfléchir... En 2008, pour la première édition de l'AMI, 18 dossiers avaient été déposés (12 par des PME-PMI, 4 par des créateurs d'entreprises). Parmi eux, l'entreprise ADES, basée à Maubeuge. Pour Marie-Christine Moretti, PDG de cette société de six personnes, aucun doute, l'AMI a été une aide précieuse : « *Après validation de notre dossier, nous avons tout de suite été accompagnés. Cette action nous a permis de poursuivre notre projet d'innovation et d'aborder le réseau recherche et développement automobile et ferroviaire du pôle, ce qui n'aurait pu être le cas si les démarches n'avaient pas été aussi simples.* » Et si, en 2009, vous aussi vous faisiez un AMI ? ■

